

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien - portes de champagne

**De :** >

**Date :** 03/12/2022 à 11:10

**Pour :** <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écris pour faire part de mon avis favorable a l'extension du parc éolien des portes de champagne, Étant d'une manière général favorable au développement éolien au niveau national, J'ai pu constaté que cet agrandissement ne peut être considéré comme du développement anarchique éolien , De plus il sera nécessaire pour les communes dont les subventions baissent de trouver de nouveaux revenu.

Je considère que l'agrandissement de ce parc coche toutes les cases pour l'avenir de la commune des essarts le vicomte , Il ne faut pas oublier que les études montrent que les français sont largement favorables aux énergies renouvelables, et que ce sont les récupérations politique

Cordialement,

77160 PROVINS